

eng Welt. eng Mënschheet.

gender 
equality

zesumme wuessen.



ÉGALITÉ DES GENRES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

COMMENT PUIS-JE AGIR ?

FR

**PLAN D'ACTION COMMUNAL
DUDELANGE**

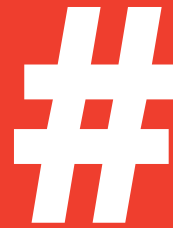
2023



eng Welt. eng Mënschheet.

gender 
equality

zesumme wuessen.



equality

Cette brochure présente le plan d'action communal pour l'égalité des genres de la Ville de Dudelange de 2023.

Nous expliquons l'approche de l'égalité des genres à la base du travail communal en matière d'égalité. Nous exposons les principes qui guident notre travail et les principaux enseignements que nous tirons de 20 ans de travail local en faveur de l'égalité des genres. Nous indiquons différentes mesures¹ que nous prenons pour organiser concrètement ce travail dans notre commune. Nous vous donnons un aperçu de la manière dont vous-même pouvez et devriez contribuer à l'égalité des genres à Dudelange et partout ailleurs.



¹ La liste complète des mesures peut être consultée sur le site www.sega-dudelange.lu



L'ÉGALITÉ DES GENRES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Nous vivons tou-te-s dans un même monde, nous appartenons tou-te-s à une même humanité.

Et pourtant, nous ne vivons pas tou-te-s dans l'égalité. L'histoire de l'humanité a marqué notre vie commune d'une empreinte patriarcale, ce qui fait que les hommes occupent aujourd'hui encore, chez nous aussi, des positions de priorité et de pouvoir, alors que d'autres personnes semblent moins importantes et moins habilitées. Beaucoup de gens ne se rendent pas compte à quel point les stéréotypes de genre (idées préconçues sur la façon dont les femmes et les hommes sont censé-e-s être) influencent aujourd'hui encore notre structure sociale et nos actions quotidiennes. Le fait est que les femmes sont très souvent désavantagées par rapport aux hommes², tout comme les personnes dont la façon d'être ne correspond pas aux rôles de genre « traditionnels ». Il peut s'agir notamment de personnes trans, de personnes inter et de personnes non binaires.

Les bases légales assurent déjà dans une large mesure l'égalité des genres chez nous. Mais dans la vie quotidienne, l'égalité n'est pas encore réelle dans de nombreux aspects ou n'est pas vécue de manière intentionnelle et consciente. De ce fait, de nombreuses personnes continuent de vivre des injustices et des discriminations liées au genre³.

L'égalité des genres comprend l'équidignité, l'égalité des chances, l'égalité des droits, l'égalité de traitement ainsi que l'égalité des opportunités de participation et d'épanouissement pour toutes les personnes, indépendamment de leur identité de genre, de leur orientation sexuelle et romantique, de leur expression de genre et de leurs caractéristiques sexuelles physiques.



LES ACTIONS POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES À DUDELANGE

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La Ville de Dudelange s'engage à promouvoir l'égalité des genres. Pour notre ville, nous aspirons à une **communauté locale solidaire** et un **bien vivre-ensemble**. L'**égalité des genres** est de ce fait une base des stratégies politiques locales à Dudelange.

Revendiqué par le mouvement pour les droits des femmes et la promotion féminine, le thème est ancré dans la politique locale depuis 1995 avec la nomination d'un délégué politique à l'égalité des chances. En 1997, la commission communale consultative pour l'égalité des chances a été créée. En 2003, le service dédié à l'égalité a été ouvert, et depuis 2006, le poste de chargé-e à l'égalité des genres est occupé par une référente spécialisée. Les responsables de la Ville de Dudelange ont signé la **Charte européenne pour l'égalité entre femmes et hommes dans la vie locale** (CCRE) en 2008 et, dans leur rôle d'employeur-e, la **Charte de la Diversité Lëtzebuerg** en 2013.

² Dans certains domaines, les hommes sont également désavantagés par des modèles de rôles dépassés.

³ Nous utilisons le terme «genre» comme un terme générique pour les facettes de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle et romantique, de l'expression de genre et des caractéristiques sexuelles physiques.



À l'origine, la mission du service était de promouvoir « l'égalité des chances entre les femmes et les hommes ». Cette mission s'est entre-temps élargie en s'adaptant aux développements actuels dans le domaine de l'égalité. Dans notre approche, **les femmes et les hommes sont considéré·e·s dans leur diversité**. En outre, l'égalité des genres concerne également les **lesbiennes, les gays, les bisexuels, les personnes trans, les personnes inter ainsi que les personnes non-binaires et queer, et tou-te-s celles et ceux qui ne se retrouvent dans aucune de ces catégories**. Le conseil communal a déclaré notre ville « **LGBTIQ+ Freedom City** » en 2021, affirmant ainsi publiquement que la diversité des genres y est reconnue. L'égalité nous concerne tou-te-s et nous ne pourrons y parvenir que si nous incluons et prenons en compte dans nos efforts toutes les personnes qui sont touchées par des inconvénients en raison de leur genre.

L'égalité des genres est un thème transversal à tous les domaines de la vie.

En ce qui concerne les habitant·e·s de notre ville, le service a pour mission de développer des stratégies et de proposer des projets ou des actions de sensibilisation sur le thème de l'égalité, de conseiller et de faire comprendre comment chacun·e peut contribuer à l'égalité des genres.

L'administration communale et ses services ont également la responsabilité de prendre en compte et de mettre en œuvre l'égalité des genres dans la coopération entre services et au cœur de leurs prestations. Le Service à l'égalité des chances sert de centre de ressources et de soutien interne à cet effet.

MISSIONS DU SERVICE

Les tâches de notre service consistent en 5 missions principales.

STRATÉGIE POLITIQUE COMMUNALE

*Orientation du travail,
propositions,
coordination*

EMPOWERMENT ET DÉVELOPPEMENT

*Offres pédagogiques
et accompagnement
de projets*

CONSEIL ET SOUTIEN

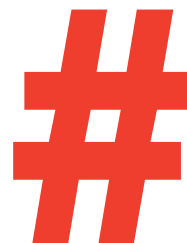
*Point de contact pour
les particuliers·ières,
les organisations et le
personnel communal*

SENSIBILISATION ET INFORMATION

*Offres publiques
et campagnes*

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ EN INTERNE

*Mesures de soutien
et formations*



equality

Notre approche de travail s'oriente sur les bases légales, les engagements de la Ville de Dudelange, les connaissances et compétences spécialisées du personnel du Service à l'égalité des chances, différentes enquêtes qualitatives, les expériences pratiques ainsi que les connaissances issues de la recherche et de notre domaine de travail.

> Définir l'égalité des genres comme principe porteur par la **promotion de l'égalité**.

Nos actions et projets contribuent à ancrer et à renforcer l'égalité. L'objectif est de reconnaître et de promouvoir l'équidignité pour tous les êtres humains, indépendamment de leur genre, et de la mettre en œuvre activement.

> Réduire les inégalités existantes par un **travail de lutte contre la discrimination**.

Les discriminations directes, indirectes et structurelles doivent être prises en compte, reconnues, constatées, comprises et analysées, puis résolues et évitées dans la mesure du possible. Tout nouveau projet doit être conçu dès le départ dans l'esprit de la non-discrimination.

Toute femme, tout homme, toute personne trans, toute personne inter et toute personne qui définit ou désigne différemment son identité de genre doit être respecté·e et traité·e de manière égale sans faire l'objet de discriminations

- > indépendamment de sa (non-)appartenance, définie ou supposée, à l'un de ces groupes,
- > indépendamment de son orientation sexuelle et romantique personnelle ou supposée,
- > indépendamment de ses caractéristiques sexuelles physiques,
- > indépendamment de son expression, sa présentation et son habillement, considérés comme liés à son genre.



- > **Soutenir les personnes et renforcer les communautés** par la **promotion de la santé sociale**. Pour assurer la réussite du bien vivre- et travailler ensemble, nous soutenons la création de relations solides entre les personnes et le renforcement de l'estime de soi. Nous travaillons avec des approches centrées sur les relations et promouvant l'estime de soi, dans l'intention de réduire également les tendances à la discrimination.

Afin de permettre aux personnes et aux groupes à risque ou victimes de discrimination de participer à la société dans des conditions égalitaires, nous encourageons une ouverture d'esprit dans ce sens, notamment auprès des personnes privilégiées qui se sentent moins ou pas du tout concernées par la discrimination. Grâce à leur **solidarité** et à leur assistance, des changements sociaux peuvent se réaliser afin d'accorder à tou-te-s l'espace et la place qui leur revient dans la société.

Nous tenons compte de **l'intersectionnalité**, c'est-à-dire à la possibilité que des formes multiples de discrimination et des inégalités combinées puissent se chevaucher, interagir ou se renforcer mutuellement. Il en résulte également des imbrications complexes entre les désavantages liés au genre et d'autres injustices qui se répercutent sur l'ensemble de la société.

Nous aspirons à une **interculturalité** multidimensionnelle qui permette à toutes les personnes de se rencontrer dans le dialogue et sur un pied d'égalité, ainsi que de participer et d'être impliquées dans la communauté.



L'IMPACT DU TRAVAIL POUR L'ÉGALITÉ

- > **La mise en évidence et la sensibilisation** permettent de transmettre aux personnes des informations sur les thèmes de l'égalité. Elles peuvent en outre inciter à une réflexion ciblée et à un échange avec d'autres personnes. Celles et ceux qui reçoivent des informations nouvelles ou approfondies sur l'égalité peuvent par exemple reconnaître, observer et reconsidérer leurs propres attitudes ou prendre conscience de leurs propres privilèges et les reconnaître. Objectif : activer la responsabilité propre et partagée de chaque personne.
- > **La transmission de compétences et l'empowerment** invitent les personnes à s'engager activement en faveur de l'égalité des genres. Des mesures appropriées permettent de renforcer la conscience et l'estime de soi ou de soutenir les personnes dans leur développement personnel. En outre, des contacts et des réseaux peuvent être créés et des relations renforcées. Objectif : renforcer pour chacun-e sa propre efficacité et sa capacité d'action.
- > **La cohésion et la solidarité** renforcent l'égalité des genres dans la communauté. En encourageant l'échange et le dialogue, le soutien aux personnes défavorisées est consolidé et l'égalité de partage et de participation à la vie de la ville sont rendus possible pour tou-te-s. En outre, les questions d'égalité peuvent être soutenues dans un contexte régional, national ou mondial. Objectif : activer la responsabilité mutuelle et commune.

PERSPECTIVE POUR DUDELANGE

En presque 20 ans, notre service a acquis de l'expérience grâce à de nombreuses approches, méthodes, actions, projets et rencontres. Ces impressions empiriques sont largement prises en compte dans la définition des mesures communales en faveur de l'égalité et dans la planification et l'organisation du travail de notre service. Pour les années à venir, il nous paraît important de développer les points suivants.

Notoriété du Service à l'égalité des chances : le service et ses missions ne sont pas encore suffisamment connus dans la ville et au sein de l'administration communale et des services communaux. De nombreuses demandes que nous recevons concernent des sujets liés aux services sociaux, mais pas à l'égalité des genres, ce qui nous fait consacrer beaucoup de temps à l'orientation. C'est souvent par le contact direct que les gens comprennent mieux les missions et les travaux de notre service, ce pourquoi ce travail est utile dans le contexte local et en quoi l'égalité des genres concerne aussi chacun-e d'entre nous.

> Nous continuons à informer sur le Service à l'égalité des chances à Dudelange et ses missions.

Par le biais de panneaux dans certains lieux et dans les services, la ville de Dudelange s'affiche comme une ville de l'égalité des genres et d'accueil pour les personnes LGBTIQ+. Un nouveau dépliant présente le service et ses missions.
(Mesures 1, 2 & 3)

L'équipe du Service à l'égalité des chances est en contact direct avec les habitant-e-s de la ville. Des stands d'information sont proposés lors de différents événements et, au cœur des projets et des actions, un espace est délibérément laissé à la rencontre et à la discussion ouverte.
(Mesures 5 & 51)

> Nous organisons notre travail pour être proches des citoyen.ne.s et créons des espaces de dialogue sur les thèmes de l'égalité.

- > Nous créons des campagnes thématiques qui informent sur les aspects de l'égalité.

La Journée internationale des femmes* et la journée internationale des hommes* ainsi que le Idahot et le Mois de la fierté sont les pierres angulaires de la planification annuelle des actions du Service à l'égalité des chances. Les campagnes thématiques sont présentées sous un format analogue, en dépliant ou en panneau d'exposition, pour les personnes n'ayant pas accès au numérique. (Mesures 14, 17, 19 & 46)

Dans le cadre de ses projets pédagogiques, le service acquiert et produit du matériel et des outils qui peuvent également être mis à disposition pour d'autres projets. Le jeu de la ligne du temps sur les 100 ans d'égalité au Luxembourg, développé par le service, est édité en version à emprunter par d'autres utilisateurs-rices. (Mesures 49 & 50)

- > Nous élaborons et concevons des méthodes et des ateliers pour communiquer sur les thèmes de l'égalité.

- > Nous cherchons à établir des coopérations nouvelles et approfondies avec des organisations partenaires externes.

L'équipe du service s'implique activement dans les réseaux professionnels de son domaine. Des collaborations intercommunales ainsi que de nouvelles coopérations sont mises en place et approfondies. (Mesures 8,10 & 11)



L'égalité comme thème d'actualité : de plus en plus de personnes se penchent sur le thème de l'égalité dans différents domaines de la vie. Les thèmes pour lesquels les mouvements féministes et queer s'engagent sont désormais discutés, débattus et commentés publiquement sous de nombreuses formes. Outre la sensibilisation et la diffusion des connaissances, cela entraîne beaucoup de demi-vérités, de fausses informations, de discours controversés et de déclarations d'engagement parfois manipulatoires, à l'encontre desquelles les services spécialisés doivent se positionner. De plus en plus d'acteurs-rices s'engagent dans divers domaines en faveur de l'égalité et de l'intersectionnalité, ce qui rend possible des coopérations nouvelles et élargies ou approfondies sur le plan thématique. La collaboration avec différent-e-s spécialistes et publics cibles nous procure souvent de nouvelles impulsions, idées et approches.

> Nous encourageons l'égalité au sein de l'entreprise par des analyses ciblées de l'état des lieux et des procédures établies.

La Ville de Dudelange se dote de procédures internes pour les cas de harcèlement et les cas de hate speech. Elle organise délibérément sa politique de recrutement en tenant compte de la dimension de genre et de la diversité des genres. (Mesures 64, 65 & 69 - 71)

L'offre interne de formation continue sur les thèmes de l'égalité est développée. Le personnel cadre doit suivre des formations obligatoires en matière d'égalité des genres et de compétences sociales. Des formations spécifiques sur le langage sensible au genre et inclusif, sur la lutte contre le sexisme et sur les compétences en matière de conseil permettent d'acquérir des moyens d'action concrets sur le lieu de travail. (Mesures 79, 80, 83, 84 & 85)

> En collaboration avec le service des ressources humaines, nous poursuivons et élargissons l'offre de formations internes visant à promouvoir les compétences en matière d'égalité.

> Nous renforçons l'offre de conseil de notre service spécialisé pour les services communaux.

Pour soutenir la mise en œuvre de l'égalité des genres dans différents domaines de travail, le service propose en interne des conseils et un accompagnement sur mesure ainsi que des recherches et des indications sur des outils pratiques. (Mesures 95, 96 & 97)



L'égalité des genres en tant que tâche commune : notre service est souvent invité à « s'occuper » de telle ou telle injustice, sans prendre en compte la responsabilité et l'implication propre de chaque service et de chaque personne en matière d'égalité. Nous pouvons expliquer, guider et accompagner - l'égalité des genres doit cependant être mise en œuvre par tou-te-s, pas seulement par le personnel spécialisé.

- > Nous renforçons l'offre de conseil de notre service pour les personnes individuelles.

L'offre de conseil pour les habitant-e-s et le personnel communal fait l'objet d'une publicité accrue et est développée davantage en fonction de différents groupes cibles, notamment les jeunes et les personnes LGBTIQ+. (Mesures 109 & 110)

Pour les personnes qui s'interrogent sur leur propre expérience de l'égalité, nous proposons des possibilités d'échange dans des groupes de pairs afin de soutenir la mise en réseau et le développement des compétences d'autogestion des personnes. (Mesures 54, 56 & 105)

- > Nous organisons des occasions et des espaces d'échange sur des thèmes personnels liés à l'égalité.

- > Nous développons des projets de prévention en matière de santé sociale.

La Ville encourage les offres d'éducation émotionnelle et sexuelle pour les enfants et les jeunes. Des formations continues sur la gestion du stress et de maladies au sein de l'équipe sont proposées au personnel communal, ainsi que des informations sur les services d'aide. (Mesures 27, 28, 85, 86, 87 & 89)



Soutien concret pour les besoins personnels en matière d'égalité : de nombreuses victimes de discrimination se sentent seules dans leur combat. Dans bien des cas, nous pouvons seulement les aider à mieux se protéger, là où les moyens d'action et le soutien de la société aux personnes vulnérables et aux victimes font encore trop défaut. Nous organisons nos manifestations et nos offres de manière délibérément inclusive et répondons aussi spécifiquement aux préoccupations des personnes LGBTQ+.

CE QUE NÉCESSITE LE TRAVAIL POUR L'ÉGALITÉ

Une attitude ouverte et respectueuse de l'être humain est un fondement important de notre travail en faveur de l'égalité. Nous appliquons les attitudes de base suivantes comme lignes directrices.

IMAGE VALORISANTE DE L'ÊTRE HUMAIN

Reconnaissance des personnes dans leur être.

IMPLICATION

Parler avec les personnes concernées et/ou impliquées plutôt que de parler d'elles.

TRAVAIL AXÉ SUR LES PROCESSUS

Création et aménagement d'espaces de développement.

PETITS PAS

Reconnaître les modestes avancées et les petits changements comme des progrès.

ADAPTATION AUX BESOINS

Orientation du travail en rapport avec les besoins et les demandes réels.

LES RELATIONS COMME BASE DE TRAVAIL

Établir et organiser des relations personnelles comme base de la coopération.

PARTICIPATION

Implication et participation actives comme base d'expériences d'apprentissage.

ORIENTATION CONSTRUCTIVE

Confiance, créativité, mise en réseau et optimisme partagé.

DIALOGUE D'ÉGAL À ÉGAL

Contact direct avec les personnes que nous atteignons et que nous souhaitons rencontrer.

TRAVAIL BASÉ SUR LES RESSOURCES

Travail basé sur les compétences et ressources individuelles pour la mise en place de solutions réalisables.

PRISE EN COMPTE DES ERREURS

Reconnaissance des erreurs comme opportunités d'apprentissage.

ESTIME

Créer du temps et de l'espace pour la reconnaissance de ce qui bouge et se développe.



L'ÉGALITÉ AU QUOTIDIEN

COMMENT AGIR VOUS-MÊME ?

L'égalité des genres commence dans la tête de chacun-e et par ses actes. Voici 10 manières de contribuer vous-même à l'égalité des genres dans votre quotidien.

2.

Faites une pause dans les activités que vous détestez et remettez en question les croyances et les rôles qui vous incitent à les pratiquer. Si nécessaire, libérez-vous des modèles de rôles de genre rigides en vous entraînant à faire les choses différemment ou à ne plus les faire du tout (dans la mesure où cela ne nuit ni à vous ni à une autre personne). L'abandon de ces rôles inappropriés vous aidera à ne plus juger les autres selon des critères aussi rigides.

4.

Si vous n'avez pas ou peu conscience d'avoir vécu personnellement une discrimination, réalisez que vous êtes une personne très privilégiée et que vous occupez une place de choix dans notre société. Cela ne vous donne pas le droit de ne pas prendre en compte le vécu, la vulnérabilité et les besoins des autres. Au contraire : soyez solidaire ! Profitez de votre intégrité pour y puiser force et énergie afin de soutenir les personnes menacées de discrimination. Écoutez et reconnaissez les expériences des autres sans les juger du fait de votre ignorance. Créez et accordez de l'espace et du temps à celles et ceux qui témoignent de discriminations, afin d'en tirer ensemble des enseignements pour rendre notre vie commune plus sûre et plus satisfaisante pour tou-te-s.

1.

Faites de bonnes blagues. Et pas celles qui vexent, insultent ou discriminent d'autres personnes ou qui propagent des préjugés discriminatoires. Ne vous comportez pas de manière sexiste et ne tenez pas de tels propos. Vous ferez de toute façon meilleure impression en étant aimable et en vous intéressant sincèrement aux autres.

3.

Examinez vos jugements, vos attitudes ou vos préjugés négatifs que vous avez envers les autres. Imaginez, dans une situation donnée, si vous auriez traité ou jugé de la même manière une personne de genre différent que vous connaissez et qui vous est sympathique. Démasquez ainsi vos propres préjugés sexistes et entraînez-vous ensuite consciemment à vous en séparer.

5.

Discutez entre partenaires, membres de la famille et/ou les personnes qui partagent votre toit de ce que serait une **répartition équitable des tâches** ménagères et de votre vie commune pour chacun·e. Décidez de règles communes sur la base d'un consensus ou au moins de compromis que vous aurez à respecter. Une règle est fixe : si une personne se sent à nouveau désavantagée, de nouvelles règles sont fixées selon le même principe.

7.

Si vous êtes témoin d'un acte discriminatoire, **soutenez** la personne désavantagée, attaquée ou blessée. Demandez-lui si vous pouvez l'aider et comment. Montrez votre solidarité par des gestes, des paroles, des actions, sans laisser la situation s'envenimer. En cas d'agression ou de violence, appelez la Police (113) !

9.

Si vous avez **besoin d'informations ou de conseils** en matière d'égalité des genres ou de discrimination fondée sur le genre, adressez-vous à un service compétent.

6.

Adressez-vous à une personne en utilisant **le nom et les pronoms** qu'elle indique elle-même pour s'identifier. Reconnaissez **l'identité de genre et l'orientation sexuelle** qu'une personne indique pour s'identifier. Si vous n'avez pas cette information, il n'y a probablement aucune raison de parler du genre de la personne. N'oubliez pas que personne ne vous doit des comptes sur son être et son identité.

8.

Signalez aux personnes et organisations - objectivement si vous y parvenez - si vous vous sentez désavantagé·e et discriminé·e par elles ou si vous avez été témoin d'une discrimination à l'encontre d'autres personnes. Vous contribuerez ainsi à identifier les discriminations et à les prévenir à l'avenir.

10.

Participez aux événements organisés par notre Service à l'égalité des chances afin d'en apprendre davantage sur l'égalité des genres.



VILLE DE DUDELANGE



Eng Welt. Eng Mënsch.
gender equality
Zesumme wuessen.

de Ville
ENSE... ES DROITS LGBTIQ+ / ZESUMME





eng Welt. eng Mënschheet.

gender 
equality

zesumme wuessen.

2023 | Ville de Dudelange – Service à l'égalité des chances

Redaktioun: Annabelle Laborier-Saffran, Michelle Block, Sandrine Schnadt

Merci fir d'Ënnerstëtzung u René Manderscheid, Jeannette Sinnes,
Vanja Stojanovic an Enrica Pianaro.

Merci all deenen déi mat eis zesummeschaffen an eis an eiser Aarbecht
inspiréieren, motivéieren an encouragéieren.

**DUDELANGE,
ON DIRAIT
LE SUD**

LIEWE WÉI AM SÜDEN



BP 73 L-3401 Dudelange
T 516121-1
ville@dudelange.lu
www.dudelange.lu
blog: www.ondiraitlesud.lu

**SERVICE À L'ÉGALITÉ
DES CHANCES**
T 516121-7130
egalite@dudelange.lu
www.sega-dudelange.lu